

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAINT DIDIER SOUS AUBENAS**

Envoyé en préfecture le 27/03/2024
Reçu en préfecture le 27/03/2024
Publié le 27/03/2024
ID : 007-210702296-20240325-2024_03_010-DE



Séance du LUNDI 25 MARS 2024

N° 10-2024

Nombre de membres :

- afférents au C.M. : 15
- en exercice : 12
- présents : 8

L'an deux mil vingt-quatre et le lundi quatre mars à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Richard MASSEBEUF, Maire.

Date de la convocation

18 mars 2024

Présents : 8

MASSEBEUF Richard
CHAREYRE Fabrice

GUYON Marc

CLAUZIER Laurence

PARGOIRE Caroline

MAGALHAES Stéphanie

MACIEJEWSKI Noël

VITAL Cédric

Date d'affichage :

18 mars 2024

Absents : 0

Procurations : 4

AUBOSSU Solange à MASSEBEUF

MERAL Ghislaine à GUYON

GUYON Marc

CHANEAC Béatrice à MAGALHAES

PIOLA Stéphanie à MACIEJEWSKI

Secrétaire de séance :

OBJET : Budget Principal M57 : Mise à jour des TARIFS appliqués par la Commune

Vu la délibération n° 33 du 04.09.2023 mettant à jour les tarifs M14 pratiqués au 04.09.2023,

Vu la délibération du 27.06.2008 sur les modalités de location du podium communal aux associations et commerçants de la commune,

Sur proposition de la Commission communale Finance en date du 18.03.2024, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve la mise à jour des tarifs ci-après, :

• **Garderie au 1.9.2024 : 1,50 €, 2,00 € ou 2,50 € (selon la tranche horaire) Lundi – Mardi – Jeudi -Vendredi :**

MATIN		APRÈS-MIDI	
07H30 - 08H20	2.00 €	12H50 – 13H20	1.50 €
08H00 – 08H20	1.50 €	16H35 – 17H15	1.50 €
11H35 - 12H00	1.50 €	16H35 – 18H00	2.00 €
		16H35 – 18H30	2.50 €

• **Cantine au 1.9.2024: 4,50 € par repas servi (tarif majoré : 10 € sans inscription préalable)**

• **Concessions au cimetière au 1.4.2024 :**

- Concessions trentenaires de 4.5 m2 (longueur 2,5 m x largeur 1.8 m)700 €
- Concessions trentenaires inférieures à 4.5 m2400 €
(concessions de 2 places en bout de rangée ne pouvant faire l'objet d'une concession réglementaire de 4.5 m2)

• **Concessions au columbarium au 1.4.2024 :**

- Trentenaires 1 urne de diamètre 18300 €
- Trentenaires 3 urnes de diamètre 18 700 €
- Trentenaires 4 urnes de diamètre 18 900 €
- Dispersion des cendres avec inscription sur pupitre à la charge des familles
- Dispersion des cendres sans inscription..... gratuite

• **Location de matériel au 1.4.2024 :**

Matériel	Prix de la location	Caution demandée
Tarif unitaire table salle polyvalente (1.2m x 0,80m)	1.00 €	300.00 €
Tarif unitaire chaise	0.50 €	300.00 €
Podium de 28,8 m ² (20 éléments de 1.20m x 1.20m)		
♦ L'élément	5.00 €	1 000.00 €
♦ Podium entier	100.00 €	
Barrières de sécurité	Gratuit	300.00 €
Grilles d'exposition	Gratuit	300.00 €

• **Publicités à prendre au bulletin municipal au 1.4.2024 :**

▪ 1/8 de page	100 €
▪ 1/4 de page	145 €
▪ 1/2 page	250 €
▪ 1 page intérieure.....	320 €
▪ Dernière page	420 €

• **Location de la salle polyvalente au 1.4.2024 :**

Prestations	Particuliers Saint Didier sous Aubenas	Particuliers et associations hors commune
Salle entière :		
♦ week-end	280 €	390 €
♦ week-end et jour de semaine pour les associations extérieures humanitaires, caritatives et sociales (1 seule fois possible tous les 5 ans)	-	100 €
♦ un jour de semaine	150 €	250 €
♦ mise en place de l'estrade	30 €	30 €
♦ Mise à disposition de l'écran de projection	30 €	30 €
Petite Salle + cuisine et sanitaires :		
♦ un jour de semaine (*)	60 €	100 €
Montant de la caution pour la location	1 500 €	1 500 €
Montant de la caution « nettoyage »	500 €	500 €
Montant de la caution pour mise à disposition écran (y compris pour les associations de la commune)	1 500 €	1 500 €

(*) du lundi au jeudi en fonction du calendrier d'utilisation.

• **Location salle du Conseil Municipal au 1.4.2024 :**

▪ Journée	90 €
▪ Demi-journée	50 €
▪ Mise à disposition de l'écran	Gratuit
▪ Caution pour la salle	300 €
▪ Caution pour le ménage	50 €

• **Salle du Club House au stade au 1.4.2024 :**

▪ Associations de St Didier.....	Gratuit
▪ Caution pour la salle	300 €
▪ Caution pour le ménage	50 €
▪ Utilisation exceptionnelle validée par le Maire dans le cadre de sa délégation du Conseil Municipal fixée par délibération n° 16 du 25.05.2020	
Journée.....	90 €
Demi-journée.....	50 €

• **Redevance d'Occupation du Domaine Public au 1.4.2024 :**

- 90 € par mois d'occupation (exemple terrasses restaurants, tout mois commencé est dû en intégralité)

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Secrétaire de séance
Marc GUYON, 1^{er} Adjoint

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations,
Le Maire, Richard MASSEBEUF





Envoyé en préfecture le 27/03/2024
 Reçu en préfecture le 27/03/2024
 Publié le 27/03/2024
 ID : 007-210702296-20240325-2024_03_010-DE

